

TITRE PROFESSIONNEL ÉLECTRICIEN D'ÉQUIPEMENT DU BÂTIMENT

L'ébéniste réalise et restaure des meubles de style. C'est lui qui assure toutes les étapes de la fabrication : il choisit le modèle, effectue un tracé grandeur nature du meuble, façonne les différentes pièces et les assemble. Il peut encore intégrer de la marqueterie : il obtient des motifs en incrustant des pièces de bois précieux, de nacre ou d'ivoire pour décorer le meuble. Enfin, il s'occupe des finitions. Ici, adresse, minutie et patience sont de rigueur car une pièce mal exécutée est une pièce à refaire. La matière première de l'ébéniste est, bien sûr, le bois, mais il peut utiliser d'autres matériaux comme le verre, le cuivre, le bronze ou encore le fer pour la fabrication de meubles modernes.

QUALITÉS REQUISES

- Bonne condition physique (travail debout)
- Bon sens
- Capacité d'observation, d'analyse et de communication
- Travailler avec rigueur et précision

COMPÉTENCES ACQUISES AU TERME DE LA FORMATION

L'électricien d'équipement du bâtiment réalise, à partir des plans et schémas de montage, des travaux d'installation électrique en basse tension (courants forts et courants faibles) pour des bâtiments à usage d'habitation et autres. Sensible aux évolutions croissantes de la technicité des équipements électriques dans l'emploi, il effectue des travaux d'installation variés et diversifiés.

- observer
- analyser
- réaliser

- **Durée de la formation** : 3 mois - du 11 décembre 2023 au 29 avril 2024
- **Nature du diplôme** : Certification active - Niveau 3 - *Savoirs couvrants des faits, principes, concepts généraux*
- **Code diplôme** : 56T25506 ▪ **Code RNCP** : 37442
- **Formation continue**
- **Coût de la formation** : 7 300 €
- **Nombre d'heures de la formation en centre** : 490

CONDITIONS D'ADMISSION ET PRÉREQUIS

Pour intégrer ce titre professionnel, il faut être majeur.
Accès sur entretien de motivation et test de positionnement préalable.

PUBLIC CONCERNÉ PAR LA FORMATION CONTINUE

La formation continue concerne un public qui souhaite reprendre ses études pour se professionnaliser, se reconverter, acquérir de nouvelles compétences. Elle est destinée aux adultes qui ont quitté la formation initiale. Plus précisément, elle concerne les demandeurs d'emploi, les salariés du privé et de la fonction publique.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Les cours ont lieu en présentiel, les travaux pratiques se déroulent sur les plateaux techniques de l'établissement.

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Équipement électrique.

Métiers accessibles :

- Électricien
- Électricien du bâtiment
- Monteur électricien
- Tableautiste en électricité

POURSUITE D'ÉTUDES

- BAC PRO en 2 ans
- Brevet professionnel
- CCP2

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

INDICATEURS

Tous les indicateurs de performance sont à votre disposition en ligne (effectifs, résultats aux examens des deux dernières sessions, taux de rupture, insertion professionnelle...) : www.donbosconice.eu

AMÉNAGEMENT DE LA FORMATION

Les personnes en situation de handicap peuvent directement prendre contact avec le CFC afin d'envisager des aménagements de la formation.
Contact : referent-handicap@donbosconice.eu

L'aménagement de la session d'examen pour les candidats en situation de handicap pourra s'appuyer sur le guide pratique d'aménagement des sessions d'examens disponibles à l'adresse suivante : <https://crfh-handicap.fr/accessibilite-des-formations/amenager-les-examens/ministere-du-travail/>

RESTAURATION

Les apprenants ont accès à la restauration de l'établissement (10 € le repas pour l'année scolaire 2023-2024).

HÉBERGEMENT

Pas de possibilité d'hébergement en centre.

ACCÈS

Tram : Ligne 1-arrêt Palais des Expositions : 450 m-6 mn
SNCF : Gare Nice Riquier : 1km-13 mn
CFAR DON BOSCO - 40, place Don Bosco - 06046 Nice cedex

Les locaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite. Pour tout renseignement vous pouvez contacter notre référente handicap : referent-handicap@donbosconice.eu

EXAMEN Les évaluations en cours de formation sont envoyées par les différents certificateurs et formateurs et dont référencés dans un dossier. La note moyenne aux épreuves d'habilitation et de certification est de 10 quel que soit le champ de compétences travaillé.

DOMAINES PROFESSIONNELS

HEBDOMADAIRE

Enseignement professionnel	18h
Arts appliqués	2h
Prévention santé-environnement	1h

RÉFÉRENTIEL DE FORMATION

Les contenus détaillés sont accessibles en consultant le référentiel de formation : <https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/37442/>

MOYENS MIS À DISPOSITION

Outils et moyens techniques

- Salles de formation équipées d'ordinateurs et de vidéoprojecteur

Atelier

Les stagiaires ont à leur disposition les équipements suivants :

- Tableau électrique
- Armoire
- Petits équipements
- Perceuses
- Visseuses
- Testeur
- Salle de démontage

Moyens humains

- Formateurs d'Enseignement Professionnel
- Formateurs d'Enseignements compétences transversales
- Formateurs spécifiques habilitation

MODALITÉS D'ÉVALUATION

ÉVALUATION Dans chaque discipline, le stagiaire est évalué tout au long de sa formation. L'ensemble des résultats sera enregistré sur YPAREO. Toutes les semaines, un bilan général est effectué et deux bilans individuels intermédiaires sont réalisés au cours de la formation : positionnement, formative et formatrice, terminale.

ÉPREUVES

Mise en situation professionnelle : 3h30

Réaliser l'installation électrique d'un établissement
Assurer la mise en service et la maintenance des installations électriques
Adapter et réaliser l'installation et la régulation du chauffage électrique des locaux

Le candidat complète une installation électrique, comportant des circuits électriques par des équipements spécifiques aux ERP et ERT.
Sur cette installation (ou sur une installation identique, en état de fonctionnement), en présence du binôme d'évaluateurs, le candidat :

- effectue la mise en service (30 min) et répond à ses questions techniques relatives à sa prestation (15 min)
- réalise une opération de maintenance incluant une modification du paramétrage d'automatisme (30 min)

Autres modalités d'évaluation le cas échéant :

- entretien technique
- questionnaire professionnel

Le binôme d'évaluateurs observe le comportement professionnel du candidat lors de la mise en service, en dehors de toute autre présence. Le candidat répond aux questions techniques orales du binôme d'évaluateurs.

En cas de comportement dangereux du candidat, le binôme d'évaluateurs peut mettre fin à la prestation et consigner cet arrêt dans le procès verbal.

Le responsable de session doit prévoir un temps supplémentaire d'intervention du jury pour la prise de connaissance de l'épreuve et des dossiers candidats ainsi que la prise en compte des temps de correction de délibération.



Contacts : Janig PASQUIET - Responsable du CFC - Tél. 07 44 89 09 63 - j.pasquiet@donbosconice.eu

N° agrément CFC : 93060262006